

CONSEIL / ACCOMPAGNEMENT – « Mise en place de l'organisation du plan Vigipirate dans son établissement »

Durée : en fonction de la taille de votre établissement, de votre situation et de vos attentes

Modalité : **Présentiel**

Personnes de l'établissement mobilisés au cours de cette mission :

Personnel chargé de la mise en œuvre opérationnelle du plan Vigipirate

🔗 Tarif
🔗 Programmation
[Nous consulter](#) / 05 63 40 50 60

Risque terroriste et plan Vigipirate

Appréhender et gérer les règles de la sécurité de personnes, salariées et clients sur un site public ou privé

Concevoir l'organisation et le fonctionnement du plan Vigipirate en accord avec :

- 🔗 La réglementation
- 🔗 L'activité de l'établissement (ERP, CT, ICPE...)
- 🔗 L'effectif (salariés et public)

Objectifs

Organisation

Mettre en place et rédiger les consignes spécifiques alarme et alerte

Vérifier et/ou mettre en place les itinéraires d'évacuation, les secteurs, les points de rassemblement

Agir

Savoir réagir face à une menace, une suspicion

Savoir procéder à la mise en sécurité du site par confinement ou évacuation

Déroulé de la mission

Le risque terroriste sur notre sol national sur un site privé ou public

Échange

- Le terrorisme d'aujourd'hui
- Dans notre pays
- Les modes opératoires
- La radicalisation des acteurs
- Identifier les comportements anormaux, identifier les profils à risques

Plan Vigipirate :

Objectifs et principes

- Les différents niveaux d'alerte et ses conséquences
- Le fonctionnement du plan Vigipirate et ses 3 principes
- Les acteurs de la sécurité
- Les principes pratiques du plan Vigipirate
- La partie publique du plan : Faire face ensemble
- Intégrer la logique « Vigipirate » dans sa société, ERP ou Code du travail
- La diffusion commentée des consignes gouvernementales aux salariés de l'entreprise

Visite de l'établissement

- Les accès et contraintes propres à l'établissement
- Le positionnement de l'encadrement sur le site durant les horaires de travail
- L'emplacement du point de rassemblement
- Vérifier la vacuité des cheminements et issues
- L'accessibilité des itinéraires aux PMR
- La présence du système d'alarme ou SSI
- L'environnement de l'entreprise
- Les risques spécifiques à l'établissement et à l'environnement

Élaboration des consignes du plan Vigipirate

- Les contacts internes et externes, établissement ou groupe, les services de l'État
- La vigilance au quotidien, la veille
- La sensibilisation au risque pour les salariés, la remontée d'information
- Mise en place d'une organisation, les consignes, le contrôle de leur application,
- Signaler et réagir : Le colis suspect, la lettre, l'appel téléphonique, la menace physique ou verbale
- Réagir (attitude, témoins ou otages, appel en cours d'action)
- Les risques spécifiques
- L'effet panique, les réseaux sociaux,
- Les premiers secours,
- L'après attentat, la reprise du travail.

Élaboration du plan de prévention de l'entreprise

- Restitution globale
- Niveau Direction
- Niveau des services
- Évaluation par exercices tests

Le + FORMAFRANCE

Votre Conseiller Technique se tient à votre disposition gratuitement toute l'année afin de répondre à vos questions via assistance@formafrance.fr

Informations pratiques

Formateur en sécurité intérieure (ministère de l'Intérieur)

- Techniques d'intervention - Self défense
- Risque attentat – gestion tactique d'une tuerie de masse
- TSU formation des fonctionnaires de Police à la trousse de secours d'urgence, suite aux attentats
- SOC secourisme opérationnel au combat pour les fonctionnaires de Police, suite aux attentats
- Formateur SST

